



**Réunion d'échanges et
d'informations - Séniors
Féminines**

Lundi 24 mars 2025

Membres présents :

Mmes C. SIMONIN – H. LEMERAY

Mrs K. LAVARDE – E. GRAMONT – P. LEREVEND

Invités :

Mrs G. DORIZON - D. ROUXELIN (Vice-Présidents du District)

Clubs présents :

AJ ST HILAIRE PETITVILLE – AS BERIGNY CERISY – AS POINTE
COTENTIN – CA PONTOIS – CONDE SPORTS – CREANCES SPORTS – ES
MUNEVILLE – FC 3 RIVIERES – LA BREHALAISE – S. URVILLE
NACQUEVILLE – USCO SOURDEVAL – FC EQUEURDREVILLE
HAINNEVILLE – AS JULLOUVILLE SARTILLY

Ordre du jour

1. Point sur le nombre d'équipes potentielles
2. Décision du Comité de Direction
3. Rappel sur la qualification des joueuses
4. Présentation des effectifs potentiels pour la saison 2025-2026
5. Présentation des avantages de la pratique du Foot à 11
6. Différences techniques entre le Foot à 8 et le Foot à 11
7. Questions diverses

Le Président de la Commission Féminine, Kévin LAVARDE remercie les membres et l'ensemble des clubs présents avant de leur présenter l'ordre du jour.

Point sur le nombre d'équipes potentielles

Nombre d'équipes potentielles à 8 : 22 équipes (avec un effectif minimum de 10 joueuses)

Nombre d'équipes potentielles à 11 : 16 équipes (avec un effectif minimum de 18 joueuses)

Le District espère voir une évolution du nombre des engagements dans le championnat Foot à 11 pour la saison 2025/2026, par suite d'un championnat de 8 équipes cette saison dont 2 forfaits généraux.

Décision du Comité de Direction

K. LAVARDE rappelle la décision du Comité de direction :

Extrait du PV du Comité de Direction du District en date du 02/07/2024

« Les élus présents valident également la possibilité d'avoir deux équipes seniors féminines à 8 au sein d'un même club pour la saison 2024-2025. Ce sera interdit pour la saison 2025-2026 afin de promouvoir le Football féminin à 11 dans notre département. »

Rappel sur la qualification des joueuses

Article 15 – Règlements généraux – Qualifications

Les championnats départementaux féminins Séniors à 11 sont normalement ouverts aux joueuses titulaires d'une licence Séniors F et U20F.

Les joueuses U19F et U18F peuvent y participer sur autorisation médicale explicite figurant sur la demande de licence.

Peuvent également y participer, conformément aux dispositions de l'article 73 des Règlements généraux de la L.F.N, les joueuses titulaires d'une licence U16F et U17F bénéficiant d'un sur classement répondant aux prescriptions de l'article 73.2 des Règlements généraux de la L.F.N, dans la limite de 1 joueuse U16F et 3 joueuses U17F pouvant figurer sur la feuille de match.

D'un accord commun entre les différentes commissions des Districts Normands, il est autorisé 1 joueuse U17F supplémentaire, contrairement aux championnats à 11 régionaux



Présentation des effectifs potentiels Foot à 11 – Saison 2025-2026

Une présentation sous forme de tableau élaboré fait apparaître les effectifs actuels de chaque club en prenant en compte les joueuses qui pourraient participer aux compétitions séniors F à 11 pour la saison 2025-2026 et ayant au moins 18 joueuses.

EQUIPES	SENIORS F	U20F	U19F	U18F	U17F	U16F	U15F	TOTAL
AS BERIGNY CERISY	21	1	0	0	0	0	2	24
AS POINTE COTENTIN	13	4	1	2	2	0	0	22
BRICQUEBOSQ	19	0	0	0	0	0	0	19
CA PONTOIS	24	2	1	2	1	1	1	32
CONDE SPORTS	17	0	1	0	1	0	0	19
CREANCES SPORTS	17	1	0	0	0	0	0	18
CS CARENTAN	21	1	1	0	0	0	4	27
ES COUTANCES	27	1	4	9	3	4	14	62
ES MUNEVILLE	18	1	0	0	0	0	0	19
AJ ST HILAIRE PV	6	6	4	7	3	5	11	42
FC 3 RIVIERES	10	7	4	0	0	8	1	30
LA BREHALAISE	15	1	1	0	0	3	1	21
S. URVILLE NACQUEVILLE	22	1	1	0	1	10	2	37
SCU DOUVE DIVETTE	22	2	1	3	2	2	3	35
US AVRANCHES	12	5	1	9	7	8	6	48
US PERCY	15	0	1	0	4	0	2	22
US ST QUENTIN S.HOMME	22	0	1	0	1	0	1	25
US VASTEVILLE ACQUEVILLE	21	1	0	0	0	0	0	22
USCO SOURDEVAL	9	1	2	2	7	3	1	25



Présentation des avantages de la pratique du Foot à 11

- Groupe 100% Manchois
- Pas de longs déplacements
- Flexibilité des horaires de rencontres (vendredi soir 21h00 ou dimanche 11h / 13h ou 15h)
- Accès à deux Coupes F à 11
- Accès au Futsal F maintenu
- La progression des joueuses
- Possibilité d'accession au niveau Ligue
- Championnat couvert par des arbitres officiels

Différences techniques entre le Foot à 8 et le Foot à 11

Guy DORIZON, Vice-Président technique du District, à l'aide d'un schéma, démontre à l'ensemble des clubs présents, qu'il n'y a pas plus de difficultés à jouer en Foot à 11 qu'en Foot à 8.

G. DORIZON commente la répartition des joueuses et leurs rôles sur le terrain. Il explique également que la difficulté physique n'est pas plus importante. Le football à 11 permet de développer d'avantage les qualités footballistiques d'une joueuse.

Questions diverses

Les clubs nous font part de leurs problèmes entre leurs effectifs et les présences.

Denis ROUXELIN, Vice-Président du District, explique aux clubs qu'un groupe de travail est mis en place au sein de la Ligue de Normandie afin de travailler sur les obligations féminines.

Les clubs nous informe de plusieurs problématiques qu'ils rencontrent :

- Appréhension du Foot à 11
- Les débutantes n'ont pas la capacité d'effectuer du Foot à 11
- Effectif réduit
- Souhaitent ne pas rentrer dans un football compétitions et privilégier le loisir
- Longueur des déplacements
- Les clubs actuellement engagés à 11 ont fait part de leur expérience positive et également la problématique d'un championnat avec trop peu de rencontres



A toutes ces problématiques, les membres du District ont avancé leurs arguments.

M. DORIZON réexplique à l'aide de son schéma, la répartition pour limiter l'appréhension.

Concernant les effectifs, les clubs hésitant en début de saison à s'engager en Foot à 11 ont souhaité rassurer les clubs en leur expliquant que malgré un effectif réduit, leurs joueuses ne souhaitent en aucun cas revenir sur du football à 8.

M. LAVARDE, Le Président de la Commission Féminine, rappelle qu'il n'y a pas plus de compétition en Foot à 11 qu'en Foot à 8, à la seule différence qu'il y a une finalité, une montée au niveau supérieur.

Après leur avoir présenté la carte du département avec des points situant localement des clubs qui apparaissent sur le tableau des équipes potentielles, nous leur avons montré que cela n'engendrait pas de déplacements supplémentaires. A cela, les clubs nous font part de leur souhait d'avoir des championnats aller-retour également en foot à 8.

Concernant les équipes actuelles en Foot à 11, le Président fait part de la décision de la Commission Féminine, soutenue par le Comité de Direction, d'ajouter une Coupe de la Manche sous forme de challenge avec phase finale.

Avant de clôturer la réunion, certains clubs évoquent le souhait de proposer une réunion de fin de saison à l'identique de la saison 2023/2024. Le Président accepte cette demande et informe qu'il leurs communiquera une date ultérieurement.

Le Président de la Commission Féminine remercie l'ensemble des clubs présents pour ces échanges enrichissants et les invitent à partager le verre de l'amitié.

Président de la Commission Féminine
Kévin LAVARDE



PV MIS EN LIGNE LE 28/03/2025

